

FAQ sur le programme Soutien aux petits restaurants internationaux

Aperçu du programme

1. Quelle est la date limite de dépôt des demandes pour les propriétaires/exploitants de restaurants?

Le programme sera lancé à 10 h, heure de l'Est (« HE »), le 11 avril 2024. La date limite de dépôt des demandes est le **30 mai 2024** à 23 h 59 HE.

2. Quel est le processus de sélection?

Les demandeurs postulent en utilisant le formulaire disponible sur le [site Web de IDA Foundation](#). Les demandeurs qui n'ont pas encore de compte sur [submittable.com](#) devront en créer un pour soumettre leur demande. La création d'un compte est gratuite et toutes les conditions de soumission applicables s'appliquent. IDA Foundation décidera des finalistes sur la base de la pondération des critères de priorité décrite ci-dessous.

3. Quel est le montant de la subvention octroyée?

Des subventions sont disponibles pour les montants de financement suivants dans les villes suivantes :

- Londres et Manchester – 20 subventions* de 11 000 GBP
- Mexico – 10 subventions d'un montant équivalent en MXN à 10 000 USD
- Melbourne et Sydney – 10 subventions* de 21 500 AUD
- Osaka et Tokyo – 7 subventions* de 2 100 000 JPY
- Montréal et Toronto – 20 subventions* de 19 500 CAD

Les restaurants sélectionnés concluront une convention de subvention avec IDA Foundation décrivant les conditions générales de la subvention.

* Représente le nombre total de subventions disponibles pour les deux villes.

4. Quels sont les critères d'admissibilité pour évaluer les demandeurs?

Critères d'admissibilité aux subventions pour les petits restaurants admissibles :

- Être situé dans l'une des neuf villes du programme (Londres, Manchester, Melbourne, Mexico, Montréal, Osaka, Sydney, Tokyo, Toronto)
- Être actuellement opérationnel
- Être un petit restaurant, un café, un bar ou un pub indépendant proposant une offre alimentaire et ne pas faire partie d'une franchise disposant de plus de 5 succursales
- Avoir un chiffre d'affaires annuel en 2023 inférieur à :
 - 1 million de GBP à Londres et Manchester

- 20 millions de MXN à Mexico
- 2 millions de AUD à Melbourne et Sydney
- 1,5 million de CAD à Montréal et à Toronto
- 250 millions de JPY à Osaka et Tokyo

Les restaurants qui répondent aux critères ci-dessus seront ensuite évalués compte tenu des points suivants. La préférence sera accordée aux restaurants qui démontrent le mieux ce qui suit :

- Une utilisation claire des fonds de la subvention et son impact sur le restaurant.
- Les fonds de la subvention doivent pouvoir être déployés rapidement dans un délai de 4 mois
- Une contribution à l'identité du quartier ou à l'engagement communautaire
- Une explication des difficultés que le restaurant a endurées
- Des restaurants détenus et/ou exploités par des membres sous-représentés et/ou économiquement vulnérables de la communauté

L'acceptation d'American Express n'est pas une exigence à prendre en compte pour la subvention.

5. Quel est le calendrier du programme?

- 11 avril : Ouverture des demandes à 10 h HE
- 30 mai : La période de demande se termine à 23 h 59 HE
- Juin : Début de la sensibilisation des finalistes – Demande de documentation supplémentaire
- Juillet : Notification aux restaurants sélectionnés
- Août : Restaurants annoncés publiquement
- Août à novembre : Mise en œuvre de la subvention
- Décembre : Achèvement du projet

6. Quel est le processus de notification pour les bénéficiaires de subvention retenus?

Les bénéficiaires de subvention seront contactés par courriel et/ou par téléphone en juillet. En raison du volume de soumissions, les demandeurs qui ne sont pas sélectionnés pour recevoir une subvention ne recevront pas de correspondance distincte.

Les demandeurs peuvent être contactés pour soumettre des documents supplémentaires, y compris des récits détaillés et des informations détaillées sur l'utilisation des subventions.

7. Comment les fonds seront-ils déboursés?

Les bénéficiaires de subventions recevront la subvention en deux versements : (1) les deux tiers de la subvention seront versés dès réception de la convention de subvention signée, et (2) le tiers restant de la subvention sera versé après la réception par IDA Foundation du rapport final sur les dépenses et des rapports de données.

8. Quelles exigences en matière de rapports les bénéficiaires de subventions doivent-ils satisfaire?

Les bénéficiaires de subventions travailleront avec le partenaire local et IDA Foundation pour fournir des données de référence au moment du versement initial de la subvention (par exemple, des données sur les revenus, les employés, etc.). Au plus tard le 31 décembre 2024, les bénéficiaires de subventions devront expliquer comment la subvention a aidé leur entreprise. Ils seront aussi invités à partager les données montrant tout changement rendu possible à la suite de l'octroi de la subvention.

9. Quel est le rôle du partenaire local vis-à-vis du programme Soutien aux petits restaurants internationaux?

Les partenaires locaux de IDA Foundation, dans le cadre du programme de subvention, agissent en tant que partenaires sur le terrain pour mener des activités de marketing et de sensibilisation. Le but de ces activités est de sensibiliser le public au programme de subvention, de donner des conseils sur le processus de sélection, ainsi que de soutenir les bénéficiaires de subvention et de recueillir des informations sur la demande des fonds de subvention une fois que les subventions sont octroyées. Les partenaires locaux comprennent l'Association for Town and City Management au Royaume-Uni, Fundacion Placemaking Mexico, IDA Canada, Japan Area Management Network et Mainstreet Australia.

10. Qui est International Downtown Association Foundation?

IDA Foundation est la branche à but non lucratif de International Downtown Association, une organisation basée à Washington, D.C. qui permet aux responsables de la gestion des lieux de disposer de connaissances, de recherches et de politiques publiques pour créer des centres-villes prospères, des quartiers commerciaux et des lieux urbains habitables pour tous. Pour plus d'informations, veuillez visiter le site Web <https://downtown.org/foundation>.

Pour toute autre question, veuillez contacter Cathy Lin, IDA Foundation, à l'adresse cathy@downtown.org, ou veuillez appeler le +1 (202) 656-5541 ou envoyer un message à IDA Foundation par Whatsapp à ce même numéro.

Admissibilité

1. Qui peut faire une demande?

Tout restaurant, pub, bar, café avec service de restauration à Londres, Manchester, Melbourne, Mexico, Montréal, Osaka, Sydney, Tokyo, Toronto et qui répond aux critères d'admissibilité décrits ci-dessus peut faire une demande. Les précédents bénéficiaires du programme de subvention Soutien aux petits restaurants internationaux ne sont pas admissibles.

2. Qui recevra les fonds de la subvention?

Les fonds de la subvention seront attribués directement au propriétaire du restaurant.

3. Y a-t-il des populations cibles pour ces subventions?

Bien que non exclusif, le programme de subvention se focalise sur les lieux détenus et/ou exploités par des membres sous-représentés et/ou économiquement vulnérables de la communauté. Ceux-ci peuvent avoir des dénominations différentes dans chaque ville; toutefois,

ils peuvent inclure de manière générale les propriétaires/exploitants en difficulté, les femmes, les personnes de couleur, les LGBTQIA+, les populations autochtones, les immigrants, etc.

4. Y a-t-il des utilisations admissibles spécifiques des fonds de subvention?

Les fonds de subvention doivent être utilisés pour répondre à des besoins commerciaux essentiels qui permettent au restaurant d'assurer la viabilité à long terme de son activité. Les utilisations potentielles pourraient inclure des améliorations essentielles nécessaires pour soutenir les opérations de l'entreprise, telles que le renforcement des capacités numériques, la construction d'espaces de restauration en plein air, l'achat de nouveaux équipements et l'introduction d'autres améliorations physiques. Comme utilisation potentielle, on peut citer les coûts des services publics; toutefois, ceux-ci ne doivent pas dépasser 15% de la subvention. En remplissant leur demande, les demandeurs sont tenus de fournir un aperçu de la manière dont ils comptent utiliser les fonds.

Le loyer, les salaires, les remboursements de prêts, les approvisionnements en denrées alimentaires et l'alcool ne sont pas des utilisations admissibles du fonds de subvention.

5. Si je possède plus d'un restaurant, puis-je demander une subvention pour plusieurs restaurants?

Un propriétaire de restaurant qui possède plus d'un restaurant peut demander une subvention pour un maximum de cinq restaurants lui appartenant; cependant, un propriétaire de restaurant ne peut recevoir qu'une seule subvention. Chaque restaurant doit avoir un concept unique (c.-à-d. pas un restaurant à succursales multiples servant un menu similaire) et doit répondre aux critères d'admissibilité décrits ci-dessus.